

JUILLET  
2023

# MAIRIE DE HALLOY

Retrouvez notre actualité sur le site de la commune: [www.halloy.fr](http://www.halloy.fr)

## BULLETIN COMMUNAL

### BROCANTE:

M. le Maire et le comité des fêtes remercient tous les participants et les organisateurs qui ont fait que cette brocante soit une réussite et un excellent moment de convivialité.

### ERRATUM STATIONNEMENT REGLEMENTÉ

Les rues de l'église, rue de Guidon, rue de Grez sont réglementées par le stationnement à la quinzaine.  
Les usagers sont autorisés à **stationner** du côté impair de la rue du 1er au 15ème jour du mois, puis autorisés à **stationner** du côté pair de la voie du 16ème au dernier jour du mois.

### TRAVAUX ROUTIERS sur la Départementale D119 Grandvilliers (Luchard) Petit Halloy (rue de Briot), Briot, Saint Maur (croisement de Feuquières St Maur).

Réfection de la route par l'entreprise COLAS qui récupèrera tout le grattage de la chaussée. **Rien ne pourra être donné aux habitants**

#### Planning des travaux :

- Début des travaux le lundi 10 juillet
- 3 jours environ de travaux pour le grattage.
- Le 25-26-27 juillet enrobé de la chaussée.
- Fin environ août 2023.

Les usagers et riverains seront soumis à de forte restriction :

- Circulation interdite le(s) jour(s) de pose de l'enrobé.
- La route devra être dégagée des véhicules en stationnement pendant toutes la durée des travaux.

**TICKETS PISCINE :**

Comme chaque année, la commune distribue des tickets piscine. Les enfants nés de 2007 à 2019 pourront en bénéficier. Les tickets sont valables du 08/07/2023 au 26/08/2023 dans les piscines Océane de Grandvilliers (03.44.46.78.84) et Atlantis de Formerie (03.44.46.16.07) selon les horaires ci-dessous :

**Venez les chercher !!!**  
Ils sont disponibles en mairie  
(aux heures de permanence 16 h 30-18 h 30 uniquement)

**PISCINE OCÉANE****PISCINE ATLANTIS****H  
O  
R  
A  
I  
R  
E  
S**

LUNDI	9 H 30 - 18 H 30		LUNDI	9 H 30 - 12 H 15 13 H 30 - 18 H 30
MARDI	9 H 30 - 20 H 00		MARDI	9 H 30 - 20 H 00
MERCREDI	9 H 30 - 18 H 30		MERCREDI	9 H 30 - 18 H 30
JEUDI	9 H 30 - 18 H 30		JEUDI	9 H 30 - 12 H 15 13 H 30 - 18 H 30
VENDREDI	9 H 30 - 18 H 30		VENDREDI	9 H 30 - 18 H 30
SAMEDI	9 H 30 - 17 H 00		SAMEDI	9 H 30 - 17 H 00
DIMANCHE	8H30 - 12H30		DIMANCHE	08 H 30 - 12 H 30

**REMISE DES RECOMPENSES :**

M. le Maire et ses Adjointes remettront aux élèves de cm2 d'Halloy scolarisés dans le regroupement des chèques cadeaux le

**7 juillet 2023 à 17 h 45 dans la cour des CM2.**

Puis à 18 h 00, les maires du regroupement scolaire remettront une calculatrice à tous les enfants du regroupement de cm2 passant en 6ème.

**JARDINIÈRE:**

Au vu de la sécheresse, la commune ne distribuera pas les traditionnelles jardinières. M. le Maire vous remercie de votre compréhension.

## **13 juillet 2023: Retraite aux flambeaux.**

**21 h 45** : Rassemblement à Petit Halloy, remise gratuite de lampions puis départ de la retraite aux flambeaux.

**22 h 00** : Traversée du village avec un arrêt au Monument aux Morts pour le dépôt de gerbe.

**Vers 23 h 00** : Arrivée à la salle des fêtes, la commune vous offrira un feu d'artifice suivi du verre de l'amitié.

**NOUS VOUS  
ATTENDONS  
NOMBREUX**

**Attention : Le feu d'artifice peut être annulé par des restrictions préfectorales. Consultez notre site Internet**

### **MESSAGE ENEDIS: AVIS DE COUPURE**

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site [enedis.fr](http://enedis.fr) ou télécharger l'application Enedis à mes côtés. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

**jeudi 20 juillet 2023  
de 13h15 à 15h00**

**Quartiers concernés:**

**1 au 19, 4 au 22 RESIDENCE DU GUIDON**

**1 rue DE BRIOT**

**1 au 3 chemin DE LA GARE**

**73 au 75, 62 au 66 rue DE L EGLISE**

**1 au 23, 2 au 16, 22 rue DU GUIDON**

### **HAIES :**

L'article D.161-24 du Code rural oblige à élagage des branches et haies qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux. Cet entretien nécessaire, pour la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation des chemins, est à la diligence des propriétaires ou exploitants.

En application dudit article, Monsieur le Maire demande aux propriétaires, exploitants et locataires de s'y conformer. Faute de quoi et après mise en demeure, les travaux d'élagage seront entrepris d'office par la commune aux frais du propriétaire. M. le Trésorier de Beauvais en assurera le recouvrement par tous moyens.

Merci de votre compréhension afin que nos chemins redeviennent tous praticables pour le bien-être de tous.

## ECOLES DE HALLOY ET SIRS

Pour la rentrée 2023-2024, cantine, périscolaire, centre de loisirs (mercredi et vacances scolaires) seront à la salle des fêtes de Brombos).

RENTRÉE SCOLAIRE

**Lundi 4 septembre 2023**

Les répartitions des enfants de chaque classe seront affichées le 1er septembre 2023 en fin de journée au plus tard.

Pendant, les vacances de juillet, l'accueil des enfants au centre de loisirs sera assuré par le personnel du SIRS. De nombreuses sorties sont prévues. Pensez à inscrire vos enfants ! Renseignement auprès d'Anaïs (agent du SIRS).

**Monsieur le Maire et son conseil municipal félicitent tous les jeunes de la communes pour la réussite à leurs examens.**

**En raison des congés d'été, la mairie sera fermée du 16 juillet au 5 août 2023.**



MAIRIE DE HALLOY

**mairie@halloy.fr  
urbanisme@halloy.fr**

**Tel : 03.44.46.65.22**

**Retrouvez notre actualité sur le site de la commune: [www.halloy.fr](http://www.halloy.fr)**

**HORAIRE DU SECRETARIAT  
DE MAIRIE**

**MARDI DE 16 H 30 A 18 H 30**

**PERMANENCE DE M. LE  
MAIRE**

**MARDI DE 18 H 00 A 18 H 30**